

CTS du 8 janvier 2018

Ordre du jour

Le comité technique spécial de la Direction des Impôts des Non-Résidents (DINR) se réunira dans les locaux de la direction, 10 rue du Centre, à Noisy-le-Grand, salle 8230, le 8 janvier 2018, à partir de 13h30.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu des comités techniques spéciaux (CTS)
 - 2017-4 du 15/05/2017- modification du règlement intérieur, formation professionnelle, transferts BNEE et BNIPF ;
 - 2017-6 du 19/06/2017- Évolutions DRESG.

2. Situation des emplois en 2018 :
 - Décisions DGFIP arrêtées à l'issue du comité technique de réseau national ;
 - Situation des emplois au SARH en 2018 ;
 - Modifications affectant les emplois au Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques (TaGERFiP) du SARH en 2018.
 - Situation des emplois à la DINR en 2018 :
 - Organisation 2018 des métiers du contrôle fiscal à la DINR ;
 - Modifications affectant les emplois au Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques (TaGERFiP) de la DINR en 2018.

3. Bilan de l'expérimentation de la réorganisation des secteurs recouvrement du SIPNR de la DINR

4. Ponts naturels DINR et SARH

5. Questions diverses :
 - Plan d'action archivage